



CONSEIL WALLONIE – BRUXELLES
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Rapport de mission en Guinée

27 janvier – 31 janvier 2019

Conseil Wallonie – Bruxelles de la Coopération Internationale
12, boulevard Baudouin – B- 1000 Bruxelles
Tél : (32.2) 421 85 11 - Courriel : cwbci@cwbci.org – Site : www.cwbci.be

Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
INTRODUCTION GENERALE	2
CONTOURS, OBJECTIFS ET LIMITES DE LA MISSION.....	2
THEMATIQUES PRINCIPALES ABORDEES	3
BREVE CHRONOLOGIE.....	3
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	4
CONTEXTE DE LA COOPERATION WALLONIE-BRUXELLES – REPUBLIQUE DE GUINEE	6
REMERCIEMENTS.....	6
ÉCONOMIE ET TRAVAIL DECENT	7
ACTEURS CLES RENCONTRES	7
DOCUMENTS CLES RASSEMBLES	7
DEFIS ET ENJEUX.....	7
SANTE – PROTECTION SOCIALE – MUTUELLES DE SANTE.....	9
ACTEURS CLES RENCONTRES	9
DOCUMENTS CLES RASSEMBLES	9
DEFIS ET ENJEUX.....	9
DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE – PROCESSUS ELECTORAL – DEVELOPPEMENT LOCAL – SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS	10
ACTEURS CLES RENCONTRES	10
DOCUMENTS CLES RASSEMBLES	10
DEFIS ET ENJEUX.....	11
DROITS DES FEMMES ET EGALITE DE GENRE	12
ACTEURS CLES RENCONTRES	12
DOCUMENTS CLES RASSEMBLES	12
DEFIS ET ENJEUX.....	12
ÉLÉMENTS DE RECOMMANDATIONS	14
ANNEXES.....	16
ANNEXE 1 : PROGRAMME DE LA MISSION	16
ANNEXE 2 : LISTE DES DOCUMENTS RASSEMBLES.....	19
ANNEXE 3 : PRESENTATION DES ACTEURS	21

Introduction générale

Le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale (CWBCI) a organisé sa première mission de 2019 en République de Guinée (Conakry), pays choisi comme pays partenaire de coopération pilote en 2017 par Wallonie-Bruxelles International suite à l'annonce faite dans la Note de Politique Internationale d'identifier « un pays d'Afrique subsaharienne pour développer un nouveau partenariat dans une phase pilote et innovante ».

La mission a eu lieu du 27 janvier au 31 janvier 2019. Durant quatre jours entiers à Conakry, elle a permis d'organiser 18 rendez-vous avec des organisations et des acteurs nationaux et internationaux et de rencontrer plus de 80 personnes.

La délégation du CWBCI était composée de :

- Arnaud Zacharie, président du CWBCI et représentant du CNCD-11.11.11.
- Annick de Ruyver, vice-présidente du CWBCI et représentante de la CSC.
- Marcela de la Peña, membre du CWBCI et représentante de l'ONG « le Monde selon les femmes ».
- Jojo Burnotte, CEPAG/FGTB.
- Pieter Van Wolvelaer, Alliance nationale des Mutualités chrétiennes.
- Geoffroy Matagne, Université de Liège.

Contours, objectifs et limites de la mission

Cette mission a visé à rencontrer les acteurs clés de la société civile dans toute sa diversité pour, d'une part, se faire le relais de leurs analyses et de leurs attentes et, d'autre part, identifier d'éventuels partenariats et synergies entre catégories d'acteurs qui pourraient mener à des projets-pilotes. Elle s'est positionnée volontairement en amont du processus d'élaboration d'un programme de coopération afin de pouvoir faire des recommandations susceptibles de contribuer aux orientations du futur programme.

La mission du CWBCI en Guinée s'inscrit dans le cadre de sa mission consultative dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques développées avec les pays en développement par les gouvernements de Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Communauté germanophone et du collège de la COCOF.

Cette mission se situe en amont de la signature de l'accord de coopération et de la déclaration d'entente entre les gouvernements de Wallonie-Bruxelles et de Guinée. Elle a pour objectifs de :

1. Rencontrer les acteurs clés de la société civile dans sa diversité, pour connaître leur lecture des politiques guinéennes, leur vision des enjeux et dégager leurs attentes par rapport à un futur programme de coopération.
2. Identifier d'éventuels partenariats.
3. Identifier, grâce aux regards croisés, les complémentarités et synergies potentielles entre catégories d'acteurs, susceptibles de mener à des projets multi-acteurs.
4. Rédiger un rapport intégrant des recommandations à destination des gouvernements pour contribuer à la définition des axes stratégiques et au processus d'élaboration du futur programme de coopération, dans le cadre des compétences et des priorités définies par les gouvernements, en étant le relais de la société civile de Wallonie-Bruxelles et de ses partenaires guinéens.

Thématiques principales abordées

Parmi les thématiques proposées en tenant compte du contexte guinéen et des compétences des gouvernements de Wallonie-Bruxelles, le choix définitif des thématiques et des acteurs à rencontrer en priorité a été fait lors de la réunion préparatoire du 15 janvier 2019, en fonction de l'intérêt, l'expertise et les contacts des membres et des participants à la mission.

Outre une analyse de la situation et des enjeux globaux, quatre thématiques prioritaires ont été retenues :

1. Économie et travail décent.
2. Santé – protection sociale – mutuelles de santé.
3. Démocratie et gouvernance – processus électoral – soutien aux organisations de la société civile.
4. Droits des femmes, égalité de genre.

Pour chacun de ces thèmes, le présent rapport présente les principales organisations rencontrées, liste les documents clés rassemblés et souligne les défis et enjeux identifiés. Les personnes rencontrées lors de chaque rendez-vous sont précisées dans le programme de la mission présenté en annexe 1.

Brève chronologie

1958 : proclamation de l'indépendance

1958-1984 : présidence de Sékou Touré

1984-2008 : présidence de Lansana Conté

- 1993 : introduction du multipartisme et premières élections
- 2003 : révision de la constitution pour supprimer la limite de deux mandats présidentiels

2008-2009 : régime de Moussa Dadis Camara

- 28 septembre 2009 : manifestations contre la candidature à la présidentielle de Dadis et massacre du stade de Conakry

2010 : présidence de transition de Sékouba Konaté

Depuis 2010 : présidence d'Alpha Condé

- 7 novembre 2010 : première élection d'Alpha Condé (52,5 % des voix)
- Décembre 2013-juin 2016 : épidémie d'Ébola
- 11 octobre 2015 : réélection d'Alpha Condé (58 % des voix)
- 4 février 2018 : premières élections locales
- Juillet 2018 : début d'un vaste mouvement de mobilisation et de contestation porté par différents acteurs (société civile, partis d'opposition)

Éléments de contexte

Géographie

- Capitale : Conakry.
- Superficie : 245 857 km² (huit fois la Belgique).
- Frontières : Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone et océan Atlantique.
- Climat : tropical, oscillant entre la saison des pluies (mai-octobre) et la saison sèche.

Population

La République de Guinée compte environ 12,5 millions d'habitants, dont 51,7 % sont des femmes. Ces dernières sont plus nombreuses en milieu rural (66,2 %) qu'en milieu urbain (33,8 %). Les rapports de masculinité respectivement pour les milieux de résidence, montrent que le déficit en hommes est nettement plus important en milieu rural (91 %) qu'en milieu urbain (99 %) probablement à cause de la migration des hommes vers les villes ¹

La population guinéenne est jeune. L'âge moyen est de 17,4 ans. Le groupe d'âge des 0-24 ans représente 64,1 % de la population générale².

Culture

- Ethnies : les Peuls, les Malinkés, les Soussous et des populations forestières.
- Langues : la langue officielle du pays est le français et parmi les langues les plus courantes on trouve le peuhl (ou pular), le soussou et le malinké.
- Religions : islam (85 %), catholicisme (± 10 %) et animisme (± 5 %).

Situation économique et sociale³

- Indice de développement humain : 183^e sur 188.
- Taux de pauvreté : 55,2 %.
- PIB par habitant.e : 531,32 US dollars.

La Guinée dispose de nombreuses ressources naturelles mais sa population vit dans une grande pauvreté. Le secteur agricole est le principal secteur économique du pays. Les femmes y sont davantage actives (68,1 %) que les hommes (62,9 %). En 2015, le pays figurait à la 11^e place parmi les pays au plus petit PIB par habitant.e. La Guinée éprouve également de grosses difficultés dans d'autres domaines, notamment en matière de fourniture d'électricité, de réseaux de communication et de l'enseignement. De plus, la croissance économique a été fortement freinée par l'épidémie d'Ébola, éclatée à la fin de l'année 2013, une épidémie qui a durement frappé la population guinéenne.

La Guinée s'est dotée de textes juridiques pour l'égalité et la promotion et protection des femmes. Néanmoins, la faible application de ces lois et l'insuffisance des ressources allouées aux programmes et projets de lutte contre les inégalités de genre, ainsi que la persistance de pesanteurs socioculturelles

¹ Ministère du plan et de la coopération internationale, institut national de la statistique (INS), bureau central de recensement (BCR), Troisième recensement général de la population et de l'habitation, 2014

² Institut national de la statistique – République de Guinée, *Annuaire statistique 2016*, novembre 2017.

³ Ministère du plan et de la coopération internationale, institut national de la statistique (INS), bureau central de recensement (BCR), *Troisième recensement général de la population et de l'habitation*, 2014 ; https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/pays_regions/pays_partenaires/guinee.

et du faible accès des femmes aux structures de micro finance, ne permettent pas la création d'une culture de l'égalité, ni de la promotion effective des droits des femmes. Ainsi, par exemple, les mariages forcés et précoces et les mutilations génitales féminines dont l'excision (97 % des femmes en 2012) constituent un grand problème social. Par ailleurs, 63 % des femmes subissent un mariage précoce (moins de 18 ans, parfois c'est à partir de 11/12 ans) et la mortalité maternelle est de 530 sur 100 000.

Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2014 révèlent que l'analphabétisme concerne 68 % de la population et 78 % des femmes. A peine 22 % des femmes âgées de 15 ans et plus sont alphabétisées, contre 32 % pour les hommes. Ces taux sont toutefois en hausse en ce qui concerne les jeunes de 15-24 ans même si l'écart reste toujours marqué entre les sexes : 61% des femmes contre 78 % des hommes. Le taux brut de scolarisation est 75,2 %.

Histoire et politique⁴

La République de Guinée est devenue indépendante en 1958 et a connu une histoire politique chaotique. Des élections démocratiques ont lieu en 2010 mais la situation reste parfois tendue. En outre, chaque fois qu'une crise éclate dans le pays, des viols et des agressions sexuelles sont commis sur des femmes et des filles, particulièrement par les forces de l'ordre, comme en témoignent notamment les événements du 28 septembre 2009. Alpha Condé, le président guinéen, a été élu en décembre 2010 et réélu en 2015. Depuis son investiture en 2010, la Guinée s'est peu à peu ouverte à la démocratie. Cependant, les mois précédant l'élection de 2015 ont été marqués par des affrontements au sujet du calendrier électoral. Les deux partis de l'opposition et ceux de la majorité s'opposent, mais un accord politique a finalement été trouvé entre les différents partis. Depuis l'élection présidentielle de 2010, les élections législatives sont sans cesse repoussées et le système électoral est au cœur de la controverse en raison de ses faiblesses techniques, de ses listes électorales arriérées et de l'exclusion du vote des Guinéens à l'étranger. C'est finalement grâce à quelques remaniements dont la nomination d'un médiateur et la mise en place d'un comité de suivi que les élections législatives ont finalement lieu le 28 septembre 2013. C'est le Rassemblement du Peuple de Guinée, parti du président Condé qui arrive en tête avec 58 sièges.

Le président, Alpha Condé a été réélu pour un second mandat en octobre 2015. Certains lui prêtent l'intention de briguer un troisième mandat en modifiant la constitution.

Aujourd'hui, le gouvernement de Condé fait toujours face à une instabilité politique qui se traduit en manifestations de l'opposition, parfois accompagnées de violence et de répression policière, par rapport au retard dans la mise en œuvre des accords. D'autres facteurs menaçant la stabilité du pays sont par exemple la dimension ethnique des tensions politiques, ou encore les relations alarmantes entre le gouvernement civil et l'armée. Le pays connaît de vives tensions socio-politiques. Les élections communales et locales de février 2018 ont été contestées par l'opposition. La société civile est victime du pouvoir lorsqu'elle ose le contester (syndicalistes en prison, etc.).

Les élections législatives qui devaient avoir lieu en 2018 puis reportées à janvier puis mars 2019 mais pourraient ne pas avoir lieu avant 2020, en même temps que les élections présidentielles.

En termes de politique extérieure, la Guinée cherche à améliorer son intégration dans la sous-région. Elle est membre de la CDEAO, de l'Autorité du bassin du Niger et de l'Union du fleuve Mano⁵.

⁴ https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/pays_regions/pays_partenaires/guinee.

⁵ ACC Guinée – octobre 2015

Contexte de la coopération Wallonie-Bruxelles – République de Guinée

Depuis 2015, les gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie ont entamé un processus de redéfinition du cadre stratégique de coopération. La Note de Politique Internationale prévoyait l'identification et le démarrage d'un nouveau partenariat avec un pays d'Afrique subsaharienne.

En 2017, le choix des gouvernements s'est porté sur la Guinée pour des raisons liées notamment au potentiel de développement, aux liens créés par la diaspora guinéenne en Belgique, à l'intérêt marqué par les opérateurs économiques de Wallonie-Bruxelles, à l'expertise de Wallonie-Bruxelles et au fait qu'il s'agit d'un pays de coopération fédérale.

La signature de l'accord de coopération entre la Guinée, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles était annoncée pour décembre 2018. Cet accord précise les compétences des parties signataires. Cette signature ainsi que celle d'une déclaration d'entente définissant les axes stratégiques du futur programme de coopération au développement, était reportée sine die au moment de la mission.

WBI prévoyait de finaliser le programme par la tenue d'une CMP fin 2019. On ne dispose pas à ce stade, d'informations sur les éventuels changements de calendrier. La mission de WBI de décembre 2018 était maintenue en même temps que la mission économique.

La note de politique internationale 2014-2019 de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles confère à la Guinée le statut de pays de coopération-pilote. Elle fait de ce fait partie depuis 2016, des pays éligibles aux appels à projets ONG et Coopération décentralisée en plus des 9 pays prioritaires et de la Tunisie.

Remerciements

Le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale et les membres de la délégation remercient vivement l'ensemble des personnes qui ont accepté de les rencontrer et de partager informations et analyses. Ils expriment également leur reconnaissance aux membres de l'ambassade de Belgique à Conakry et de l'UNICEF pour leur appui dans la préparation et la mise en œuvre de la mission.

Économie et travail décent

Acteurs clés rencontrés

Cette thématique a été abordée de façon transversale lors de toutes les rencontres et principalement avec⁶ :

- la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG),
- l'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée,
- le Conseil économique et social,
- l'UNICEF.

Documents clés rassemblés

- Conseil économique et social, *Le rôle et la place de la diaspora guinéenne dans la mise en œuvre du plan national de développement*, mai 2018.
- République de Guinée, *Plan national de développement économique et social 2016-2020, Vol. 1 Document principal*, s.d.
- République de Guinée, *Programme national d'appui aux communes de convergence*, Présentation, 20 dias, s.d.
- République de Guinée, *Plan national de développement économique et social 2016-2020, L'énergie de l'émergence*, Profil pays, novembre 2017.
- Thomas, F., *Enjeux miniers en Guinée*, Analyse 2017, CETRI, décembre.
- USTG, *Procès-verbal du 6^e Congrès national*, 19-21 novembre 2018.

Défis et enjeux

Plusieurs défis et enjeux clés, liés à cette thématique, ont été confirmés ou identifiés au cours de cette mission.

Le paysage social (syndical et patronal) est divisé et le dialogue social est soit très partiel soit non effectif malgré la législation l'organisant en principe. A côté des mouvements sociaux démarrés en juillet 2018 suite à l'augmentation des prix des carburants, la grève des enseignants caractérisée par la conclusion d'accords remis en cause ou non respectés illustre bien l'état des dynamiques sociales actuelles. Un défi important consiste donc à (continuer de) travailler avec les organisations syndicales pour promouvoir le dialogue social. La volonté politique est indispensable et le rôle du gouvernement est primordial pour la mise en œuvre effective des institutions et des processus de concertation prévus par la loi (par exemple, le conseil national du dialogue social). Il s'agit d'un message que les gouvernements de Wallonie-Bruxelles devraient porter, notamment à travers WBI, lors de ses rencontres avec ses partenaires gouvernementaux guinéens en matière de coopération mais également dans le cadre des relations économiques. De manière plus générale, au-delà du dialogue social, plusieurs interlocuteurs regrettent l'absence ou plaident pour davantage de partenariats et coalitions entre les acteurs sociaux, la société civile et les universités pour mener des combats communs et avoir une plus grande efficacité d'action. Cette préoccupation devrait être intégrée dans l'identification des partenaires et des activités des futurs programmes.

La place importante du secteur informel (et rural) soulève de nombreux enjeux pour les travailleurs guinéens en matière d'autonomie, de travail décent et de protection sociale. De manière spécifique, il faut noter que les travailleuses subissent plus largement encore que les travailleurs la répartition très inégale du travail formel public et privé. Une piste d'action suivie par les syndicats guinéens est un

⁶ Une courte présentation des acteurs est proposée en annexe 3.

accompagnement et un appui pour l'organisation du secteur informel en coopératives. Un défi pour les acteurs belges de coopération est d'appuyer l'organisation (actuellement très insuffisante ou inexistante) de ces travailleurs de l'informel afin d'améliorer leur autonomie économique et leur protection sociale. Dans le cadre des missions économiques et des différents programmes qui seront mis en œuvre, il sera important d'être attentif aux spécificités du secteur informel qui concerne tous les secteurs économiques et pas uniquement les petits commerces de détail ou l'agriculture. La recommandation n° 204 de l'OIT concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle (2015) constitue de ce point de vue un outil pour le dialogue politique mené par les gouvernements de Wallonie-Bruxelles.

D'un point de vue sectoriel, l'importance économique du secteur minier soulève également de nombreuses problématiques : non-respect des droits des travailleurs et des droits des populations locales (accès aux terres agricoles, expropriation), violences basées sur le genre, maladie, pollution, insécurité alimentaire, etc. Lors de l'identification des programmes, il sera important de prendre en considération les enjeux spécifiques aux zones minières (cf. aussi éléments de recommandations).

Dans un contexte de sous-emploi et chômage massif, l'emploi des jeunes est un autre enjeu clé (cf. recommandations) qui a été quasi systématiquement présenté par les interlocuteurs comme lié à la question de la migration. Parmi les éléments d'explication et d'action on peut citer la structure du secteur privé, le contexte micro et macro-économique, le manque d'accès aux financements et la situation actuelle de la formation, notamment universitaire (non suffisamment professionnelle, non orientée métier, non axée sur l'entreprenariat). Sur cette thématique, dans le cadre des programmes de coopération futurs, il sera important de mettre l'accent sur la création d'emploi de qualité comme pilier du travail décent.

Malgré le fait que tous les programmes récents de coopération indirecte se soient concentrés sur cet aspect ou aient développé des activités de formation, le renforcement des capacités des acteurs syndicaux est encore vu à l'heure actuelle comme un besoin clé (outils d'analyse, éducation ouvrière, techniques de négociation, médiation, facilitation, maîtrise des questions macro-économiques) à prendre en considération pour l'élaboration des futurs programmes.

Le Programme national d'appui aux communes de convergence (PNACC) est un programme du gouvernement guinéen soutenu notamment par l'UNICEF. Son objectif est de faire des collectivités locales nouvellement élues des exemples de gouvernance en renforçant le développement local, l'appui à la planification locale, le suivi-évaluation et en travaillant sur des questions plus concrètes comme la sensibilisation à la vaccination ou la scolarisation des filles. Il concerne actuellement 40 des 342 communes en Guinée. La philosophie du PNACC est présentée comme basée sur le développement local et les organisations de femmes et de jeunes à la base (cf. aussi éléments de recommandations) qui peut paraître intéressante. Elle soulève néanmoins une série de questions et d'enjeux qui doivent être analysés plus finement. Elle implique notamment une concertation large et régulière avec l'ensemble des parties prenantes, une coordination de l'ensemble des activités par les autorités locales au-delà de la figure du maire, des capacités et des ressources suffisantes des acteurs locaux, un appui et un pilotage suffisant par le niveau central, etc. A ce stade, le partage d'informations et la concertation au niveau national avec les acteurs non gouvernementaux paraissent insuffisants. Dans la mesure où un appui au PNACC serait retenu pour le programme bilatéral direct, il sera important que WBI vérifie que ces enjeux sont effectivement pris en compte et que la concertation avec les acteurs locaux est effective et suffisante.

En termes de partenariats, les syndicats et villes et communes de Wallonie-Bruxelles constituent des partenaires à fort potentiel. En fonction des thématiques et des activités, d'autres catégories d'acteurs pourraient développer des partenariats pertinents : ONG, mutuelles, universités (formation).

Santé – protection sociale – mutuelles de santé

Acteurs clés rencontrés

Cette thématique a été abordée de façon transversale lors de toutes les rencontres et principalement avec⁷ :

- PPSOGUI, le Réseau des promoteurs de la protection sociale en Guinée,
- Essentiel.

Documents clés rassemblés

- Essentiel, *La participation des femmes dans les instances de prise de décision des mutuelles du projet « Santé pour tous », Rapport de mission*, juillet-août 2014.
- ONAM, Flyer de présentation, *Pour la mutualité en Guinée*, s.d.
- PPSOGUI, Flyer de présentation, *S'unir pour réussir*, s.d.
- PPSOGUI, *Projet Santé pour tous, document de présentation*, 4 p., s.d.

Défis et enjeux

Plusieurs défis et enjeux clés, liés à cette thématique, ont été confirmés ou identifiés au cours de cette mission.

Actuellement, la loi prévoit un système comprenant une Caisse nationale de Sécurité sociale (piliers vieillesse et famille) et un Institut National d'Assurance Maladie Obligatoire (INAMO, présidé par le CNTG). Les prestations versées sont très faibles ou inexistantes. Il n'existe pas de couverture sanitaire universelle. En 2017, un cadre légal a été adopté pour mettre en place un premier système de protection sociale à travers une nouvelle Politique nationale de la protection sociale (PNPS) mais la mise en œuvre effective et accompagnée des budgets nécessaires n'a toujours pas eu lieu⁸. Le mouvement mutualiste est reconnu par le droit guinéen et mentionné dans le nouveau cadre visant à organiser la protection sociale mais il relève encore de la législation relative aux coopératives. Il existe environ 80 mutuelles de santé qui se concentrent fortement sur le secteur de l'économie informelle.

Le système de santé est actuellement caractérisé par une faible gouvernance et transparence, une faible qualité des soins, des pratiques non harmonisées et une formation insuffisante des personnels de santé. Un objectif majeur des acteurs du secteur rencontrés est le renforcement du système de santé pour assurer une couverture sanitaire étendue, accessible et de qualité.

Face à cet objectif, se dressent de nombreux défis. Un de ceux-ci est de réaliser ou d'étendre la prise en charge de la population travaillant dans l'économie informelle par les mutuelles de santé. Pour y contribuer, les activités visant à améliorer la professionnalisation, la structuration et le maillage du mouvement mutualiste sur tout le territoire guinéen paraissent prioritaires.

L'engagement de l'État guinéen dans la mise en place effective d'un socle de protection sociale universelle et un accompagnement financier par l'État pour le paiement des soins est également absolument nécessaire. Il paraît donc important de continuer à stimuler et appuyer le travail de plaidoyer en cours auprès des autorités guinéennes (en particulier auprès du Ministère de la Santé et de l'Action sociale) pour que les mutuelles soient reconnues comme des acteurs indispensables pour

⁷ Une courte présentation des acteurs est proposée en annexe 3.

⁸ Le Ministère de la Santé et de l'Action social a un budget de moins de 1 % du PIB.

atteindre une couverture sanitaire universelle ainsi que pour la ratification des recommandations pertinentes de l'OIT.

De ce point de vue, une meilleure définition et compréhension du rôle des mutuelles dans la couverture sanitaire universelle est nécessaire. Cela implique notamment l'adoption du projet de loi sur les mutuelles de santé afin qu'elles ne soient plus reconnues au même titre que les coopératives.

Plusieurs acteurs guinéens non gouvernementaux sont actuellement actifs sur le thème de la couverture sanitaire universelle et des mutuelles de santé. Un défi consiste à renforcer l'efficacité de leurs actions en stimulant et appuyant une plus grande collaboration entre ces différentes organisations (les mutuelles, les syndicats, etc.). Une piste est d'élargir les plateformes existantes – comme le réseau PPSOGUI – et d'en diversifier les membres.

En termes de partenariats, de nombreuses opportunités existent pour les mutuelles et les ONG de Wallonie-Bruxelles actives dans le secteur de la santé.

Démocratie et gouvernance – processus électoral – développement local – soutien aux organisations de la société civile et défenseurs des droits humains

Acteurs clés rencontrés

Cette thématique a été abordée de façon transversale lors de toutes les rencontres et principalement avec⁹ :

- le CNOSC-G,
- l'AGSP,
- la DUE,
- le Balais citoyen,
- le Réseau Mondial Guinée Nouvelle.

Documents clés rassemblés

- Association guinéenne de science politique, *Enquête sur les pratiques, les priorités et les attentes des populations urbaines de Guinée dans la perspective des élections locales*, Décembre 2016.
- Association guinéenne de science politique, *Note d'analyse de la situation socio-politique de la Guinée en 2018*, décembre 2018.
- Commission Emploi, Affaires sociales et culturelles, *Les crises récurrentes en Guinée : Quelles solutions ?*, s.d.
- CNOSC-G, *Rapport d'activités 2014-2015*, s.d.
- CNOSC-G, *Plan stratégique de développement institutionnel du CNOSCG 2017-2020*, décembre 2016.
- UE (Délégation de l'UE), *Cartographie des organisations de la société civile en Guinée*, juin 2015.
- UE, *Feuille de route pour l'engagement de l'UE avec la société civile*, Guide succinct, août 2018.

⁹ Une courte présentation des acteurs est proposée en annexe 3.

Défis et enjeux

Plusieurs défis et enjeux clés, liés à cette thématique, ont été confirmés ou identifiés au cours de cette mission.

Le contexte socio-politique actuel est marqué par des tensions politiques très vives qui ont suivi la victoire électorale du RPG, parti du Président Alpha Condé en février 2018 en raison notamment du niveau d'abstention élevé, des irrégularités constatées et des violences post-électorales. Il a été prolongé par d'autres crises sociales qui se sont cristallisées autour de la grève des enseignants et de l'augmentation du prix du carburant. L'incertitude autour de la date exacte de convocation des élections législatives initialement prévues pour mars 2019 maintient voire augmente cette tension. Comme dans plusieurs États africains ces dernières années, la question du « 3^e mandat » pèse aussi sur le contexte politique guinéen. La constitution prévoit une limite de deux mandats successifs et le président Alpha Condé l'aura atteinte en 2020. Il convient – tant pour les programmes bilatéraux directs que pour les programmes de coopération non gouvernementale – de tirer les leçons des expériences diverses que le continent a connu ces dernières années¹⁰. Il est important d'identifier les risques et d'élaborer notamment une stratégie d'appui aux organisations de la société civile qui prenne en compte tous les scénarios afin d'éviter des décisions précipitées d'arrêt ou de réorientation des financements et des programmes en fonction de l'évolution du contexte.

Le renforcement des capacités a été abordé par de nombreux interlocuteurs lors de différentes rencontres. Il pourrait être présenté comme un enjeu transversal sur différentes priorités pour différents partenaires existants ou traditionnels des ANG de Wallonie-Bruxelles (syndicats, ONG) ou non traditionnels (nouveaux élus locaux). Ce renforcement des capacités a été présenté comme nécessaire notamment pour :

- Assurer le contrôle et le suivi des politiques gouvernementales, notamment budgétaires ; du respect de la démocratie, notamment à travers l'audit citoyen.
- Améliorer la communication et les stratégies de mobilisation et plaidoyer.
- Améliorer la formation de nouveaux élus au niveau local, notamment des candidats jeunes et indépendants.

Un phénomène important souligné par de nombreux interlocuteurs est la division et la politisation de la société civile. Il ne s'agit certainement pas d'un phénomène spécifiquement guinéen et il convient donc de conserver un regard critique sur ce type de discours. Néanmoins, il est sans doute important de prendre ceci en considération dans le cadre des prochains programmes de coopération et notamment à l'étape de l'identification des partenaires. Certains programmes ou activités pourraient contribuer à renforcer la capacité des acteurs à faire des alliances pour porter certains dossiers ou faire avancer certaines revendications. L'expérience des acteurs non gouvernementaux de Wallonie-Bruxelles peut constituer de ce point de vue une expérience utile et partageable (par exemple, les partenariats multi-acteurs pour certaines campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, comme celle sur le travail décent).

Plusieurs interlocuteurs ont insisté sur le besoin d'une flexibilité, d'une souplesse et d'une durabilité dans l'octroi des financements et l'identification des programmes (en ce compris pour les ressources en personnel et les moyens logistiques) afin de préserver l'autonomie réelle des organisations locales.

¹⁰ Avec selon les cas : une modification de la constitution – Rwanda – ou une réinterprétation de celle-ci et des accords de paix – Burundi ; une stratégie de glissement et de désignation d'un dauphin dans le cadre d'un processus électoral contesté – République Démocratique du Congo ; une révolte populaire réussissant à contrer les tentatives de faire sauter cette limite – Burkina Faso.

En termes de partenariats, de nombreuses opportunités existent, en particulier pour les ONG belges actives sur ces questions et leurs coupoles et plateformes. Les ANG belges de Wallonie-Bruxelles peuvent notamment jouer le rôle d'intermédiaire, de relais, d'appui pour une grande visibilité (internationale) des acteurs guinéens de la société civile – y compris la diaspora – et de leurs mobilisations.

Droits des femmes et égalité de genre

Acteurs clés rencontrés

Cette thématique a été abordée de façon transversale lors de toutes les rencontres et principalement avec¹¹ :

- La Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et la Citoyenneté des Femmes (CONAG-DCF),
- Le forum des femmes parlementaires (présent au sein du CONAG-DCF),
- Le Conseil économique et social,
- L'association « Pas sans elles ».

Documents clés rassemblés

- Conseil économique et social, *Violences faites aux jeunes femmes et aux filles : quelles stratégies de lutte pour éradiquer ce fléau*, 2017.
- Conseil économique et social, *Autonomisation de la femme guinéenne*, septembre 2017.
- CONAG-DCF, *Guide d'assistance juridique et judiciaire des victimes de violences basées sur le genre*, septembre 2014.
- Essentiel, *La participation des femmes dans les instances de prise de décision des mutuelles du projet « Santé pour tous », Rapport de mission*, juillet-août 2014.
- République de Guinée, *Politique nationale Genre*, 2011.
- République de Guinée, *Rapport national sur l'élimination et la prévention des violences à l'égard des femmes / filles*, février 2013.

Défis et enjeux

Plusieurs défis et enjeux clés, liés à cette thématique, ont été confirmés ou identifiés au cours de cette mission.

Alors que la Guinée est parmi les 8 pays ayant les plus grandes disparités entre femmes et hommes dans l'espace non-OCDE et même si la situation d'inégalité entre les hommes et les femmes est particulièrement aigue, un premier constat est que les associations de femmes constituent un pivot de l'action démocratique de la société guinéenne. Il s'agit d'associations plus anciennes et traditionnelles, comme la CONAG-DCF, ou d'associations plus récentes et ancrées dans les dynamiques liées aux réseaux sociaux, comme l'association « Pas sans elles », mais aussi de coordinations et d'alliances avec des acteurs insérés dans le dispositif de décision politique comme le Forum de femmes parlementaires.

La participation des femmes aux postes de pouvoir et de décision est un enjeu important en soi, mais

¹¹ Une courte présentation des acteurs est proposée en annexe 3.

c'est sans doute aussi un levier pour combattre avec une détermination et efficacité plus grandes les enjeux fondamentaux que sont la lutte contre la violence basée sur le genre ainsi que l'égalité femme/homme, fille/garçon. Il faut en effet noter que les femmes sont encore très peu représentées dans l'administration publique où elles ne représentent que 13 % des effectifs et encore moins au niveau des postes à responsabilités techniques et politiques.

Les personnes rencontrées soulignent le poids du contexte social et culturel qui constitue un obstacle important et appelle des activités de sensibilisation et de recherche-action pour lutter contre les violences de genre envers les femmes : la polygamie, le mariage forcé, la mutilation génitale féminine, etc. C'est ainsi également que peut se lire le manque de volonté politique d'avancer sur ces questions et la mise en œuvre insuffisante de la politique nationale genre adoptée en 2011.

Dans ce contexte sociétal, la question des droits des femmes et de l'égalité de genre ne peut être isolée des autres axes étudiés au cours de la mission. Les enjeux sont interconnectés : les femmes sont les plus éloignées du marché du travail formel (grand secteur privé ou secteur public) et sont principalement actives dans le secteur informel ; elles connaissent des difficultés de santé (sexuelle et reproductive mais pas uniquement) particulières et leur niveau de participation aux processus de prise de décision est faible. Une vision intégrée de genre (transversalité) est donc nécessaire pour tous les futurs programmes de coopération entre WBI et la République de Guinée au sein desquels le renforcement de l'autonomie des femmes à travers des actions de formation et d'*empowerment* devrait constituer un objectif central.

Par ailleurs, en raison du contexte migratoire qui existe depuis plusieurs années entre la République de Guinée et la Belgique, il est fondamental d'impliquer la diaspora des femmes dans la préparation des prochains programmes de coopération et de la considérer comme un véritable partenaire potentiel.

En termes de partenariats, de nombreuses opportunités existent pour l'ensemble des ONG de Wallonie-Bruxelles.

Éléments de recommandations

Partir du contexte est un principe fondamental pour l'élaboration et le suivi de tout nouveau programme de coopération. Le contexte socio-politique guinéen est marqué par de vives tensions politiques et une incertitude liée aux élections législatives et présidentielles à venir. Il est fondamental qu'une stratégie de réponse adaptée et prenant en compte certaines expériences récentes soit élaborée dès la définition du futur programme bilatéral entre WBI et la République de Guinée (cf. supra Démocratie et gouvernance, défis et enjeux).

L'élaboration d'un nouveau programme de coopération – tout comme les programmes et partenariats économiques – est également l'occasion de lancer et d'alimenter un dialogue politique suivi avec le partenaire. Dans le contexte guinéen, il est fondamental que les autorités de Wallonie-Bruxelles saisissent cette opportunité pour mettre en avant une série de priorités, comme par exemple, la mise en œuvre par la République de Guinée des 62 conventions de l'OIT qu'elle a à ce jour ratifiées ou l'urgence de renforcer la lutte contre les inégalités hommes/femmes et les violences de genre.

La question de l'ancrage local et d'une approche locale du développement (et l'identification des partenaires qui lui est liée) est revenue fréquemment auprès de nombreux interlocuteurs sur différents sujets : le Programme national d'appui aux communes de convergence et la faible capacité des acteurs locaux, les zones non investies par l'Etat, sans infrastructures ou perspectives de développement économiques (notamment pour les femmes et les jeunes), le maillage du système de santé et des mutuelles de santé, la structuration des coupoles et faitières d'ONG, la « nouvelle » approche de la Délégation de l'Union européenne pour l'appui aux ONG, etc. L'importance d'une prise en compte sérieuse mais critique de cette approche devrait être intégrée à l'analyse pour l'élaboration des futurs programmes de coopération de WBI.

De manière plus spécifique, la stratégie multi-acteurs et multi-secteurs mobilisée au niveau local dans le cadre du Programme national d'appui aux communes de convergence a suscité un intérêt parmi la délégation. La délégation a été informée d'un intérêt manifesté par WBI pour intégrer l'appui à quatre communes de convergence dans le cadre de son programme bilatéral. Il est important que les acteurs belges de la coopération non gouvernementale soient informés des orientations prises par la politique de coopération bilatérale directe et que l'ensemble des acteurs soient rassemblés pour échanger sur les nouveaux programmes. En matière d'appui à des communes de convergence, les synergies entre les acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, les villes et les communes sont des opportunités à saisir et intégrer dès l'élaboration des programmes.

De ce point de vue, le développement de programmes en synergie entre acteurs belges de la coopération non gouvernementale sur des durées moyennes à longues autour de cette approche constitue une piste intéressante. Elle pourrait inspirer de futurs projets pilotes dans le cadre d'un prochain programme de coopération indirecte.

Certains thèmes ou phénomènes semblent cristalliser l'attention politique et sociale actuellement en Guinée et constituer des enjeux clés qui touchent aux quatre axes étudiés durant la mission et intéressent de nombreuses ANG de Wallonie-Bruxelles. Ils pourraient constituer des points d'entrée pour le démarrage de nouveaux programmes non gouvernementaux mobilisant les expertises, intérêts et partenariats complémentaires de différentes ANG de Wallonie-Bruxelles (ONG, syndicats, universités, mutuelles, etc.). En particulier – mais de manière non exhaustive – on peut citer :

- Les activités économiques minières : à la fois présentées comme des opportunités pour la croissance économique et l'emploi mais avec un accent fort placé sur les conséquences multidimensionnelles actuellement négatives : détérioration des conditions de vie en

particulier des femmes et des jeunes (viol, déscolarisation, etc.), déplacement de populations, non-respect du droit et conditions de travail, pollution et maladie, corruption et mauvaise gouvernance.

- La situation économique des jeunes, sans emploi ni perspective et la migration (vers la capitale puis l'extérieur) est à la fois un enjeu réel mais aussi un thème qui porte en lui le risque d'une instrumentalisation de l'aide publique au développement dans le cadre de l'externalisation des politiques migratoires. Le soutien à l'emploi des jeunes ne peut pas se faire dans le cadre de la facilitation de la mise en œuvre de politiques restrictives en termes de mobilité. La question de l'autonomisation des femmes et des jeunes par l'emploi décent et protégé pourrait également rassembler les centres d'intérêt de nombreuses ANG de Wallonie-Bruxelles (syndicats, ONG genre, mutuelles, etc.).

En raison du caractère aigu des inégalités hommes-femmes et des violences de genre en République de Guinée, tous les futurs programmes devraient explicitement prendre en considération la dimension du genre, de manière transversale et spécifique (par exemple, par l'obligation de la participation d'au moins 30 % de femmes lors des formations, etc.). Une vision intégrée de genre doit être au cœur des futurs programmes de coopération entre WBI et la République de Guinée.

En termes de suit et prolongement de cette première mission sur le contexte guinéen, afin d'informer les différentes ONG belges francophones membre du CWBCI, il serait utile d'organiser un événement particulier sur les défis et opportunités de coopération non gouvernementale avec des partenaires guinéens à Bruxelles.

La diaspora guinéenne est assez importante en Belgique et bien organisée. Un événement d'échanges d'expériences à Bruxelles sur le contexte guinéen pourrait compléter les éléments rassemblés lors de la mission organisée à Conakry. Des représentants de la diaspora pourraient aussi être conviés à un éventuel événement plus large organisé par le CWBCI dans la deuxième moitié de 2019.

Annexes

Annexe 1 : programme de la mission

Dimanche 27 janvier 2019

Arrivée à Conakry par le vol SN 223 (19h50) et transfert vers l'hôtel Petit Bateau.

Lundi 28 janvier 2019		
Heure	Lieu	Organisations et personnes rencontrées
9h30	Ambassade de Belgique	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Michel Swalens, Chargé d'affaires a.i., Ambassade de Belgique• Jean-Jacques Dohogne, Secrétaire d'Ambassade
12h	Locaux du CONAG-DCF	<ul style="list-style-type: none">• Coalition nationale de Guinée – Droit et citoyenneté des femmes• Présidente et représentants des (14) associations membres• Forum des femmes parlementaires de Guinée
14h30	Locaux du CNOSC-G (plusieurs membres)	<ul style="list-style-type: none">• Dansa Kourouma, président du CNOSCG et directeur de l'observatoire de la Gouvernance et de la redevabilité• Liste des participants, voir photos prises par GM
16h	Hotel Petit Bateau	<ul style="list-style-type: none">• Florian Perrudin, directeur de l'ONG Essentiel• Mesmin Emmanuel Dossou-Yovo, assistant technique d'Essentiel (en Guinée depuis 4 mois, projet « Santé pour tous »)
18h	Hôtel Petit Bateau	<ul style="list-style-type: none">• Abdoulaye Sidibe, chercheur et membre de l'Association guinéenne de science politique

Mardi 29 janvier 2019		
Heure	Lieu	Organisations et personnes rencontrées
9h	Siège de l'UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> • Dr Guy Marie Modeste Yogo, Deputy representative • Chargés de mission PNACC/UNICEF : communication • 3 chefs de bureau de zone par télé-vidéo conférence (Kankan, Nzerekore, Labe) • Mohamed Camara, coordonnateur national du PNACC • A. Koba, coordonnateur adjoint du PNACC • Dr Mamadou Dramé, Maire de Kindia et président de ANCG • Sidiki, secrétaire exécutif de l'ANCG • Flavien Sasse, ATI UE et AIMF auprès de l'ANCG
11h15	Siège de l'organisation Dynam	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Assiatou Barry, présidente de PPSOGUI et secrétaire générale de DYNAM, Réseau des promoteurs de la protection sociale en Guinée • Représentants des 10 différentes associations membres de PPSOGUI
15h00	Siège de la Délégation de l'Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> • Pratima Frantzen, chargée de programme • Cécile Benhamou, responsable société civile
18h30	Hôtel Petit Bateau	<ul style="list-style-type: none"> • Dansa Kourouma, président du CNOSC-G et directeur de l'observatoire de la Gouvernance et de la redevabilité
Soir	Hôtel Petit Bateau	<ul style="list-style-type: none"> • Mamadou Sow

Mercredi 30 janvier 2019		
Heure	Lieu	Organisations et personnes rencontrées
10h	Siège de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG)	<ul style="list-style-type: none"> • Ahmadou Diallo, secrétaire général du CNTG • Kader Azaz Camara, premier secrétaire général adjoint • 21 membres du CNTG
12h	Siège du Conseil économique et social (CES)	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Rabiadou Diallo, présidente du Conseil économique et Social • Adama Sow, présidente de l'association des parents d'élèves • Mme la 2^e secrétaire du bureau • Mamady, directeur chargé de la communication
14h30	Siège de l'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée (USTG)	<ul style="list-style-type: none"> • Sow Abdoulaye, secrétaire général de l'USTG • Touré Amadou, président • Dalanda Mariama Barry, chargé des relations extérieures
19h30	Hôtel Noom	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF

Jeudi 31 janvier 2019		
Heure	Lieu	Organisations et personnes rencontrées
9h30	Siège du Réseau mondial pour une Guinée nouvelle (RMGN)	<ul style="list-style-type: none"> • 15 membres du RMGN
11h30	Siège du Balai citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Sékou Koundouno, Administrateur général du Balai Citoyen
13h00	Hôtel Palm Camayenne	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel Swalens, Chargé d'affaires a.i., Ambassade de Belgique • Jean-Jacques Dohogne, Secrétaire d'Ambassade • Evert Wauters, Représentant Résident d'Enabel
15h30	Hôtel Petit Bateau	<ul style="list-style-type: none"> • « Pas sans elle »
21h00	Vol retour SN 224	

Annexe 2 : liste des documents rassemblés

- AIMF, ANCG, UE, *Étude sur la localisation des objectifs de développement durable en vue d'appuyer le processus de plaidoyer des autorités locales dans les pays francophones d'Afrique, Cas de la Guinée*, décembre 2017.
- Analyse contextuelle commune Guinée, 2015.
- Association guinéenne de science politique, *Enquête sur les pratiques, les priorités et les attentes des populations urbaines de Guinée dans la perspective des élections locales*, Décembre 2016.
- Association guinéenne de science politique, *Note d'analyse de la situation socio-politique de la Guinée en 2018*, décembre 2018.
- Association nationale des Communes de Guinée, *Document de présentation*, 2 p., s.d.
- Cadre stratégique commun « Guinée », 2016.
- Cadre stratégique commun « Travail décent », 2016.
- Commission Emploi, Affaires sociales et culturelles, *Les crises récurrentes en Guinée : Quelles solutions ?* s.d.
- Conseil économique et social, *Violences faites aux jeunes femmes et aux filles : quelles stratégies de lutte pour éradiquer ce fléau*, 2017.
- Conseil économique et social, *Autonomisation de la femme guinéenne*, septembre 2017.
- Conseil économique et social, *Le rôle et la place de la diaspora guinéenne dans la mise en œuvre du plan national de développement*, mai 2018.
- CNOSC-G, Flyer de présentation, *Maison du Citoyen*, s.d.
- CNOSC-G, *Document de présentation*, 3 p., s.d.
- CNOSC-G, *Rapport d'activités 2014-2015*, s.d.
- CNOSC-G, *Plan stratégique de développement institutionnel du CNOSCG 2017-2020*, décembre 2016.
- CONAG-CDF, *Guide d'assistance juridique et judiciaire des victimes de violences basées sur le genre*, septembre 2014.
- Essentiel, *La participation des femmes dans les instances de prise de décision des mutuelles du projet « Santé pour tous »*, *Rapport de mission*, juillet-août 2014.
- ONAM, Flyer de présentation, *Pour la mutualité en Guinée*, s.d.
- PPSOGUI, Flyer de présentation, *S'unir pour réussir*, s.d.
- PPSOGUI, *Projet Santé pour tous, document de présentation*, 4 p., s.d.
- République de Guinée, *Politique nationale Genre*, 2011.
- République de Guinée, *Rapport national sur l'élimination et la prévention des violences à l'égard des femmes / filles*, février 2013.
- République de Guinée, *Plan national de développement économique et social 2016-2020, Vol. 1 Document principal*, s.d.
- République de Guinée, *Programme national d'appui aux communes de convergence*, Présentation, 20 dias, s.d.
- République de Guinée, *PNDES 2016-2020, L'énergie de l'émergence*, Profil pays, novembre

2017.

- Thomas, F., *Enjeux miniers en Guinée*, Analyse 2017, CETRI, décembre.
- UE (Délégation de l'UE), *Cartographie des organisations de la société civile en Guinée*, juin 2015.
- UE, *Feuille de route pour l'engagement de l'UE avec la société civile*, Guide succinct, août 2018.
- UNICEF, *Descriptif de programme de pays*, Guinée, 5 p., s.d.
- USTG, *Procès-verbal du 6^e Congrès national*, 19-21 novembre 2018.

Annexe 3 : présentation des acteurs

Association guinéenne de science politique (AGSP)

L'AGSP est une ONG de droit guinéen qui existe depuis le 3 mai 2012. Elle s'inscrit dans la promotion d'un développement durable en République de Guinée, par des activités de recherche dans les domaines politiques et sociologiques, la promotion du dialogue politique, le renforcement des données statistiques, la promotion de la culture politique et démocratique, la vulgarisation par la formation, l'information et la sensibilisation des citoyens du contenu de la constitution et des textes fondamentaux, la participation aux processus de réconciliation nationale, la mise à disposition de personnel d'appui et conseillers aux administrateurs territoriaux, aux élus locaux et nationaux (conseillers parlementaires), aux partis politiques pour aider à mieux comprendre l'espace politique et social et mesurer l'impact des décisions sur la base d'analyses rationnelles.

Balai citoyen

Le Balai Citoyen a été fondé en octobre 2014, selon le modèle existant au Burkina Faso, mais aussi au Sénégal (Y en a marre) ou en RDC (Lucha). Le Balai Citoyen se veut un réseau citoyen dont l'objectif est de faire la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et du monitoring des politiques publiques. Il ne vise donc pas à être une interface entre l'État et la population, mais un mouvement faisant la promotion de la participation citoyenne. Le Balai Citoyen dispose actuellement d'un secrétariat national de 14 permanents, dont 4 salariés. Ses financements proviennent du PNUD, de l'UE, de la diplomatie française et d'OSIWA. Il dispose de points focaux dans les 33 provinces du pays.

Coalition Nationale de Guinée pour les Droits et la Citoyenneté des Femmes (CONAG-DCF)

La CONAG-DCF a été fondée le 30 mai, 2002. Elle est composée de 14 organisations (8 au départ) et marquée par son histoire avec différents partenaires depuis lors : la coopération canadienne (financement à l'origine de l'organisation), l'OMS, le PNUD, l'UNICEF, Aide & Action (scolarisation). L'organisation est chargée des questions de genre au sein du CNOSC-G (*lead* sur ces questions).

Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG)

La Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée regroupe 16 branches syndicales professionnelles, 8 unions régionales et 33 unions locales, réparties sur toute la Guinée. Elle est née en 1960. Sur les 12 centrales syndicales, la CNTG est arrivée première lors des élections sociales de 2014. Elle représente 72 % des affiliations syndicales. La CNTG compte 45 % de femmes parmi ses affiliés et 33 % des membres de ses instances de décision sont des femmes.

Conseil économique et social

Le Conseil économique et social est la « Maison du dialogue et de la paix ». Il compte 45 membres qui élisent la présidence de l'organisation : syndicats, organisations patronales et artisanales, société civile. Ils donnent des recommandations au Président de la République et à l'Assemblée dont ils peuvent recevoir des saisines. Ils donnent aussi des avis d'initiative. Ils jouent également un rôle dans le cadre des conseil économiques et sociaux africains francophones (UCESIF, présidence en 2019). Ils sont membres de l'ACESI (conseil économique et sociale au niveau mondial). 12 membres du CES sont

issus des centrales syndicales. Ils jouent un rôle de médiateur dans les conflits.

Conseil National des Organisations de la Société civile guinéenne (CNOSC)

Le CNOSC est une structure décentralisée qui existe depuis 2002 et a eu un rôle important dans la transition du pays. Après avoir vécu dans la clandestinité durant 5 ans, le CNOSC a été reconnu par l'État (actuellement, la loi sur les ONG ne prévoit pas explicitement la société civile). En 2012, 5 130 associations de base étaient membres. Aujourd'hui, le CNOSC est composé de 333 conseils sous-préfectoraux (avec des associations de jeunes, de femmes), 33 conseils préfectoraux (20 organisations différentes doivent être membres pour former un conseil) et 80 associations d'envergure nationale (présentes dans au moins cinq régions sur les huit régions du pays). Le CNOSC est piloté par un bureau exécutif et un bureau national. Hormis le secrétariat composé de sept membres salariés, tous les membres du CNOSC travaillent uniquement bénévolement.

Essentiel

L'ONG Essentiel travaille historiquement en Guinée, au Bénin, au Sénégal, au Burkina Faso et au Burundi dans le domaine de la santé. Son approche est basée sur la définition de l'OMS (état de complet bien-être) et se concentre sur les mutualités et la couverture sanitaire universelle mais aussi les pratiques sociales de bien être, le « faire société », les maladies sexuellement transmissibles, la santé maternelle et l'enfance. Essentiel est présent depuis 1992 en Guinée mais a concentré son travail sur les mutualités et la protection sociale depuis 2002 et le démarrage du projet « Santé pour tous ».

« Pas sans elles »

« Pas sans elles » est une association de femmes créée en 2018 en réaction au faible taux de représentation des femmes dans le gouvernement (4 femmes sur 30 postes ministériels). Le groupe a été créé sur Facebook par la coordinatrice, et il a atteint rapidement plus de 250 femmes qui ont manifesté leur désaccord et envoyé des lettres au président de la République. Le noyau du groupe est un collectif intergénérationnel de 10 femmes.

PPSOGUI, Réseau des promoteurs de la protection sociale en Guinée

PPSOGUI a été créé en 2013 et a obtenu une reconnaissance juridique en 2014. Le réseau est composé de 9 organisations membres (DYNAM, CNTG, UMGF, ONAM, AHD, FMG, Mutuelle de la Douane, Health Focus Guinée, Union des mutuelles de Mamou, Remufound).

Réseau Mondial pour une Guinée Nouvelle (RMGN)

Le RMGN a été créé par des jeunes Guinéens du pays et de la diaspora suite aux événements de 2008. Il a fait appel en 2009 à Bea Diallo pour les aider à penser une sortie de crise. Il est composé de membres actifs dans des secteurs et sur des thèmes diversifiés : les orphelins et le droit des enfants, le rôle de plateforme de la société civile, le développement associatif et communautaire, la lutte contre l'immigration clandestine (« Carton rouge » a réalisé un film sur ce thème), la promotion de la bonne gouvernance, l'environnement et les semences, l'encadrement des petites et moyennes entreprises.

Union syndicale des travailleurs de Guinée

L'USTG a été créée avec deux fédérations : les Banques et le secteur de l'enseignement. Elle est composée de dix centrales syndicales. Elle mène une campagne de sensibilisation et de recrutement des adhérents depuis février 1995 et compte aujourd'hui 79 000 adhérents. A l'occasion de

l'organisation de leur 6^e congrès à l'automne 2018, l'USTG s'est divisée en deux courants.

UNICEF en Guinée

L'UNICEF est présente en Guinée depuis 1984. Elle a adopté un nouveau Cadre de coopération pour 2018-2022. Le programme précédent (2013-2017) a été fortement impacté par l'épidémie Ebola. UNICEF Guinée appuie actuellement le Programme national d'appui aux communes de convergence (PNACC). Il s'agit d'une initiative conjointe du gouvernement guinéen, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et de l'UNICEF. Elle concerne 40 des 342 communes de Guinée pour le moment.